

AVRIL
2021LA GAZETTE
Toutlemondaise

Abonnez-vous sur le site Internet de la commune pour recevoir la Gazette par mail tous les mois

AGENDA DU MOIS

**Assemblée générale ACTT**Annulée le 22 avril
Reportée le 24 juin**Samedi 24 Dimanche 25**Vinimondaise, organisée
par le comité des fêtes, à
la salle des sports**Samedi 24**Rendez-vous nature en Anjou,
de 9h30 à 12h, parking du stade
Réservation obligatoire**Fête de la musique 2021**Annulation de la fête de
la musique du 11 juinLa date des élections est fixée
aux **13 et 20 juin** prochains. Les
demandes d'inscriptions sur les
listes électorales peuvent être
faites jusqu'au 7 mai.

ÉTAT CIVIL

**Décès**Gérard JEAUNEAU
79 ans, le 16/03/2021ACCUEIL DU PUBLIC
DE LA MAIRIELundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Tél. mairie: 02 41 55 02 16

Tél. urgence mairie : 06 72 07 09 59

mairie.toutlemonde@wanadoo.fr

www.toutlemonde.fr

Toutlemonde 49

Toutlemonde49

ÉDITO

En ce début de printemps, où notre territoire subit encore les assauts du COVID, il faut se projeter dans des lendemains moins contraints. C'est pourquoi nous relançons le principe des **projets citoyens**. Vous avez été nombreux en début d'année à voter pour l'édition 2021. Ce sont d'ailleurs en grande majorité des projets issus de vos idées (en tant qu'association ou Toutlemondais) qui ont été retenus. Pour l'édition 2022, nous vous sollicitons pour fournir de **nouvelles idées de projets** et pour participer à leur étude. Pour cela, il vous suffit de déposer en mairie, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres, le descriptif d'un projet qui ne devra pas dépasser 10 000 €. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées pour qu'une des commissions municipales puisse vous aider à préciser votre projet. La date limite de remise est le **1er juin 2021**, mais plus tôt votre projet sera remis, plus tôt vous aurez de l'aide des commissions. À l'été, une sélection sera effectuée pour que les projets retenus puissent être approfondis et valorisés, et ceci avec leur initiateur.

Nous comptons sur vous.

Gérard Petit, Maire de Toutlemonde

Ce mois-ci encore, le deuil a frappé notre village. M. Gérard Jauneau, arrivé dans la commune dans les années 60 et salarié dans diverses entreprises de Toutlemonde, nous a quittés. La municipalité adresse une pensée de réconfort à sa famille, ainsi qu'à toutes celles qui ont été touchées dernièrement par la disparition d'un proche.

Photo
du mois*C'est le printemps !**N'hésitez pas à nous envoyer par mail une photo de la commune*

À VENDRE

Bois de chauffage

La commune dispose de bois de chauffage non séché de catégorie 1 (chêne, frêne) suite à l'élagage. Le stock est estimé à 10 stères. Un stère sera servi par demande, dans la limite du stock. Le prix est fixé à 50 € par stère non livré, coupé en 1 mètre, ou 70 € par stère livré, coupé en 1 mètre. Vous pouvez passer commande jusqu'au 30 avril auprès de la mairie.



Si vous souhaitez faire paraître des informations sur la prochaine gazette, le site Internet et les réseaux sociaux, merci de nous faire parvenir votre article pour le 20 du mois par mail.

PORTRAIT DU MOIS

Laurent LELAURE

Êtes-vous Toutlemondais ? Oui, je suis Toutlemondais depuis quelques années mais natif de Saint-Aubin-de-Baubigné.

Quel est votre métier ? Je suis élagueur, grimpeur, bûcheron.

Vous travaillez sur quel secteur précisément ? Jusqu'à 100 km autour de Toutlemonde.

Pouvez-vous me décrire votre parcours scolaire et professionnel pour exercer cette profession ?

J'ai fait un apprentissage BEPA Aménagement des Espaces Option Travaux Forestiers, suivi d'une formation d'élagueur sur huit mois.

De 1998 à 2002, j'étais auto-entrepreneur. J'ai cessé mon activité pour reprendre l'exploitation familiale. Pour des raisons personnelles et familiales, j'ai arrêté de travailler sur l'exploitation.

J'ai été une longue période sans travailler. Puis j'ai été ouvrier dans la pose de charpentes métalliques et panneaux photovoltaïques. Mais je me suis aperçu que travailler en tant qu'ouvrier ne me convenait pas.

J'ai donc décidé d'ouvrir mon entreprise en novembre 2020 avec le soutien sans faille de ma compagne. J'ai retrouvé mon métier de cœur, une passion.

Justement, vous exprimez avec enthousiasme exercer votre travail par passion. Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier et quels sont, pour vous, les avantages et les inconvénients ? Ce que j'aime, c'est travailler dans la nature et la relation client. Cela reste un travail très physique, il faut être motivé et rigoureux. Je dirais que l'inconvénient principal est de devoir travailler malgré les intempéries. Et quand cela devient trop dangereux, il faut savoir s'adapter et développer la clientèle. De plus, en fonction des saisons, c'est un métier qui demande de l'adaptation.

Avez-vous quelque chose à ajouter pour clôturer notre conversation ? Je souhaite remercier la boulangerie du Blé au Pain et France Désamiantage qui ont véhiculé mes services auprès des clients. Et je souhaite inviter les Toutlemondais à ne pas hésiter à faire appel à mes conseils, que cela n'engage en rien.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ces questions pour vous présenter aux habitants de la commune.

Contact : 07 87 31 17 12 - laurentlelaure79@gmail.com



PRÉFET
DU MAINE-ET-LOIRE



Pratiques commerciales trompeuses : mise en garde des consommateurs

Appel à la vigilance des consommateurs : si vous êtes invités suite à un démarchage téléphonique à vous rendre dans un magasin de meubles pour retirer un cadeau et participer à une loterie. Ce type de procédé constitue le mode opératoire privilégié de certaines sociétés d'ameublement éphémères, connues pour cibler les personnes âgées et avoir recours à des pratiques commerciales trompeuses et particulièrement agressives. La plus grande méfiance s'impose.

Tout consommateur s'estimant victime de telles pratiques peut prendre contact avec les enquêteurs de la **Direction Départementale de la Protection des Populations de Maine-et-Loire**, Cité administrative - 49047 Angers cedex 01 - 02 41 79 68 30 - ddpp@maine-et-loire.gouv.fr.

PRIME ' ACCESSION


Le Choletais
L'audace pour réussir



Venez habiter en centre ancien, l'Agglomération du Choletais vous aide à réaliser vos travaux !

Les primo-accédants peuvent bénéficier d'une subvention pouvant s'élever jusqu'à 7000 € maximum, sous réserve de conditions d'éligibilité.

Renseignements au 02 72 77 20 81 ou [amenement-adc@choletagglomeration.fr](mailto:amenagement-adc@choletagglomeration.fr).
Règlement et formulaires téléchargeables sur Cholet.fr.

Conseils gratuits sur votre projet habitat :

- **Permanence ADIL 49** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
02 41 81 89 40 ou contact@adil49.com

- **Permanence EIE 49** (Espace Info Énergie)
02 41 18 01 08

RENDEZ-VOUS NATURE EN ANJOU

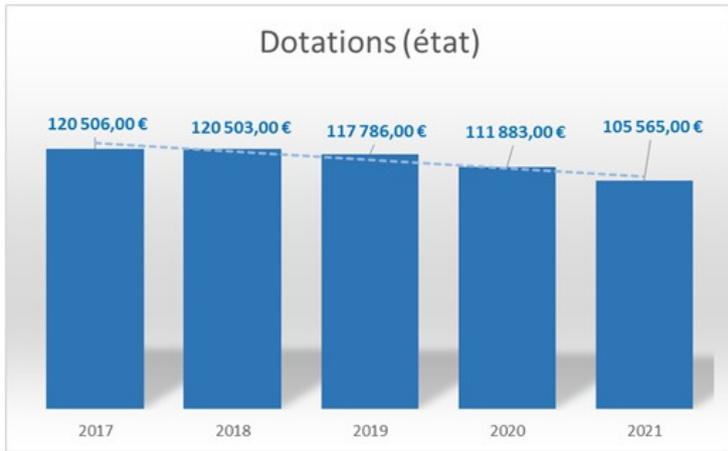


Samedi 24 avril, de 9h30 à 12h, parking du stade

Jusqu'à l'étang de la Challore, pour découvrir les fleurs sauvages des bords de chemin. Prévoir des chaussures de marche. Un carnet sera distribué aux enfants pour faire une empreinte de feuilles croisées en chemin. Pour finir, une dégustation de sirop artisanal avec des plantes locales sera proposée.

Infos et réservations obligatoires au 07 82 06 86 60.

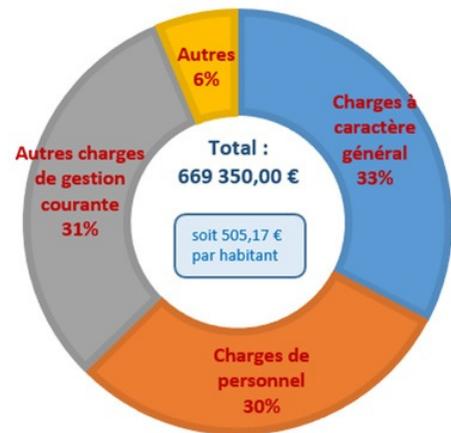
LES DOTATIONS



Les dotations de l'État (cumul de la dotation forfaitaire et de la dotation de solidarité rurale) continuent à baisser [graphe ci-dessus].

Le budget prévisionnel a aussi été prudent sur le FPIC (Fonds national de péréquation) qui baisse aussi depuis deux ans et qui n'est jamais acquis, le mécanisme de répartition faisant l'objet d'un vote de l'agglomération. Celle-ci a aussi demandé à ne pas budgétiser de dotation de solidarité communautaire.

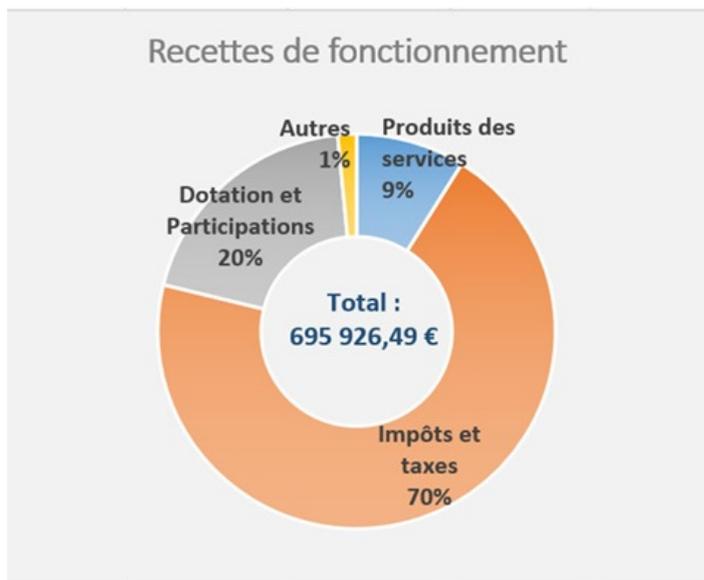
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La structure des dépenses de fonctionnement reste articulée sur un schéma de trois composantes majeures à peu près équivalentes, comme le montre le graphique.

La 4ème composante « Autres » est toujours volontairement majorée dans un budget prévisionnel car elle intègre la réserve des dépenses imprévues.

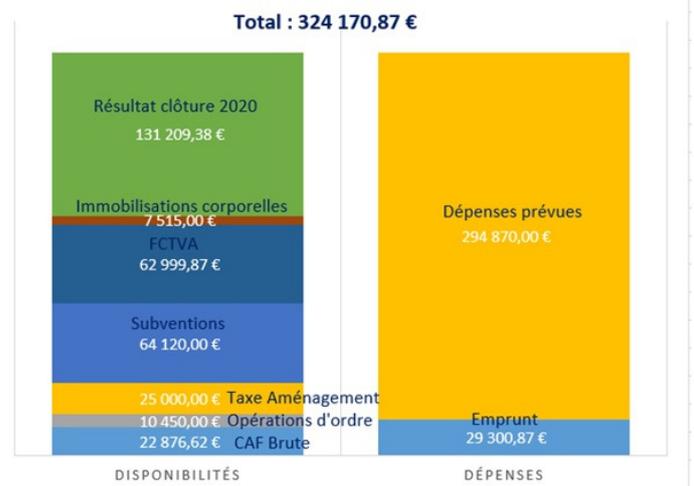
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les dotations et participations continuant à baisser, la part des impôts et taxes augmente dans les recettes de fonctionnement.

Les taux 2021 n'ont pas encore été votés pour cause d'absence de fourniture de simulation selon les nouvelles règles données par l'État : récupération par les communes de la part de la taxe foncière du département pour compenser la perte de la taxe d'habitation.

INVESTISSEMENT



Le budget d'investissement 2021 récupère la FCTVA et les subventions qui auraient dû être perçues en 2020, ce qui le gonfle arbitrairement. En dépenses d'investissement, il y a tout d'abord les travaux prévus en 2020 et qui ont été décalés en 2021 : fin de l'extension du cimetière et installation des cavurnes, réalisation de l'aménagement des nouveaux ateliers, réparation d'un vitrail de l'église. Trois projets font l'objet de demandes de subventions DETR ou DSIL : réfection du parking des Lutins (entre le cimetière et la salle des sports), acquisitions de terrains en centre bourg, installation d'un nouveau site de pique-nique éloigné des habitations. L'acquisition de matériels, les études, les travaux de voirie et les projets citoyens complètent ce budget.

FUTUR BÂTIMENT TECHNIQUE MUNICIPAL

Les travaux ont débuté par le gros œuvre en démolissant l'avancée et sa plate-forme, la dépose des portails et les saignées dans le bâtiment ont été effectuées afin d'insérer les canalisations. L'étape suivante est la pose du bardage et l'ossature bois. Travaux à suivre dans la prochaine Gazette Toutlemondaise !



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



Retrait de la haie du city et repose des panneaux de clôture.

Participation à l'action départementale « Enracinons notre territoire »

L'objectif est de favoriser la plantation d'arbres et arbustes en agglomération, pour ce qu'ils apportent en termes de biodiversité, de bénéfices sur l'impact du changement climatique et la contribution à l'agrément d'un lieu.

Cette action a permis de regarnir les haies rue Maurice Ulm et les massifs des Cèdres et du stade.



ÉGLISE

Concernant le vitrail N° 10, nous avons remarqué une dislocation des panneaux de vitraux engendrée par la déformation de l'armature qui supporte ces panneaux de vitraux (barlotière). Une dépose complète du vitrail permettra la restauration de la structure métallique et les vitraux seront remis en ordre en atelier spécialisé. Un échafaudage a été installé afin de démonter l'ensemble. Deux sociétés vont travailler en parallèle afin de le remettre en état dans leur atelier respectif. Les travaux vont se dérouler sur cinq semaines.



ENTRETIEN DES PIEDS DE MUR

Il fait beau et les adventices se multiplient. La Commune de Toutlemonde appelle à la bonne volonté de chacun en ce qui concerne l'entretien des pieds de mur et des trottoirs.

Chaque habitant de la commune, au droit de sa façade et en limite de propriété, est tenu de maintenir ses pieds de mur et ses trottoirs en bon état de propreté, de les nettoyer (balayage), de les désherber (par arrachage ou binage, l'application de produits phytosanitaires étant interdite sur le domaine public) et de les démousser.

Une autre solution agréable à l'œil est de mettre en place du fleurissement de pied de mur.

Le CPIE peut vous aider dans cette démarche.

La participation de chacun à l'embellissement et au bon entretien de la commune est fortement appréciée pour maintenir la qualité de vie.



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2021



- Forfait de fonctionnement aux élèves versé à l'école Louis Ferrand : 1042,58 € pour les élèves des classes maternelles et 204,40 € pour les élèves des classes primaires.
- Récompense destinées aux élèves des classes maternelles : 8,40 € par élève, par an.



PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL LE 14 AVRIL 2021 À 20h30



Prochaines animations scolaires :

- Intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Loire Anjou auprès des classes de CE1-CE2-CM1-CM2 pour sensibiliser les enfants sur différentes thématiques liées à la biodiversité et au jardin.

- Ateliers proposés par l'ADC (Agglomération du Choletais) sur le thème du tri et recyclage des déchets, pour toutes les classes.



ZOODO TOUTLEMONDE YARGO



L'association vient de valider un projet demandé depuis longtemps par les agriculteurs de Yargo.

Ce projet s'intitule "fabrication de charrues à fonction : binage, sarclage et petit labour, par la modulation des socles". 2400 € seront investis dans la fabrication locale de 24 charrues tirées par des bœufs ou des ânes. Les agriculteurs locaux participent à hauteur de 10 % du budget. Ces charrues permettront une meilleure production des cultures.

Venez participer à l'association, soit par une simple adhésion, soit en venant à une réunion pour découvrir.



Site Internet : zoodoyargo.fr

Mail : zoodotoutlemondeyargo@orange.fr

PÉTANQUE LOISIRS

Le samedi 6 mars 2021 a eu lieu l'Assemblée Générale de la pétanque à huis clos, vu le protocole sanitaire imposé.



Chaque adhérent avait reçu un document d'information et un bulletin de vote à remettre pour le vendredi 5 mars ; 23 réponses possibles sur 26 ont été enregistrées.

Du changement dans le bureau était prévu. D'abord un grand merci à Patrick Poiron pour son aide et sa collaboration pendant ces six années.



Journée du 10 mars 2021 :
"À L'île aux enfants, tout le monde est content !"

Et bienvenue à Paul Frouin et Dominique Gélineau les nouveaux entrants. Depuis le couvre-feu, nous jouons le jeudi et samedi après-midi de 14h00 à 17h00 environ ; pour le soir, nous changerons dès que possible ; un mail informera les adhérents. Pour tous renseignements, s'adresser à Bertrand Le Rouge au 06 56 70 23 66 ou à Michel Crépellière au 02 41 55 54 91.

COMITÉ DES FÊTES



Encore loupé pour cette année ! La situation sanitaire n'a pas assez évolué positivement pour permettre les rassemblements.

En accord avec la municipalité de Toutlemonde, nous sommes obligés d'annuler une nouvelle fois la Vinimondaise qui devait se dérouler le samedi 24 et dimanche 25 avril 2021. Le comité des fêtes sera heureux de vous accueillir l'année prochaine, le samedi 30 avril et dimanche 1er mai 2022. Vous pouvez dès à présent noter cette date !

Le comité des fêtes est heureux de vous présenter le nouveau bureau de l'association. En effet, Simon Riotteau a passé le flambeau cette année à Philippe Sauzeau. Merci à toi pour ces six années de présidence et pour ton temps. Simon reste cependant au comité. À très bientôt.



De gauche à droite: François, Valentin, Romain, Adrien, Philippe, Sabine, Simon, Pierre (absents : Fabien, Vianney, Ludovic)



JOB D'ÉTÉ
confiné ou pas
T'AS UN EMPLOI!

Renseignements auprès de :

Association ADMR Val du Trézon

5 bd Lecoq La Novathèque

49300 CHOLET

02 41 58 05 46 - recrutement@fedede49.admr.org

CENTRE SOCIOCULTUREL

On prépare l'arrivée du printemps.

Nous recherchons : 4 bénévoles pour le troc de plants qui aura lieu à Nuillé du 17 au 24 avril prochain. Ces bénévoles, passionnés de jardin, auront pour mission d'entretenir les plants, d'accueillir et de conseiller sur les pratiques du jardinier. Renseignez-vous au 07 50 03 02 21.

Les Matinées d'éveil ont repris dans le respect des gestes barrières. Gratuit - Sur inscription. La nouvelle programmation de printemps pour les activités familles est disponible et celle pour les 11-17 ans aussi. Retrouvez toutes notre actualité sur notre site ! Suivez-nous sur les réseaux !

Seniors, familles ou personnes seules, il est temps de penser à vos vacances. L'animatrice Élodie peut vous aider sur la destination, l'organisation, le financement. Des aides existent, contactez-nous !



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Adhésion & emprunt de livres GRATUITS

Mercredi et vendredi :

16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

02 41 55 76 67

bib_toutlemonde@choletagglomeration.fr



LA POSTE

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

Lundi : 14h15 - 16h30

Mardi, jeudi, vendredi :

9h00 - 11h00 / 14h15 - 16h30

Mercredi : 14h15 - 16h45

Samedi : 9h00 - 11h30

02 41 55 02 00

02 41 55 93 41 - csichlorofil.centres-sociaux.fr

VACCIN CONTRE LA COVID 19

Pour les + de 70 ans dans l'année : Il faut appeler le centre de vaccination de Cholet au 02 44 09 25 33.

C'est très compliqué pour avoir un rendez-vous pour être vacciné. Le nombre de doses disponibles devrait augmenter dans les semaines à venir, ce qui devrait faciliter l'obtention d'un rendez-vous. Si vous perdez patience, demandez de l'aide à la mairie ou par mail à toutlemonde.aide@gmail.com.



l'île aux enfants

AIDE AUX DEVOIRS

Le service démarre à fond...

L'accueil périscolaire propose un nouveau service depuis le 8 mars : l'aide aux devoirs. Les bénévoles du groupe "Vous avez besoin d'aide ?" encadrent les enfants qui souhaitent y participer le lundi et le jeudi. Déjà beaucoup d'inscriptions. Pour y participer, une charte de bon comportement est obligatoirement signée par les enfants et les parents.

Renseignements : 02 41 29 06 81

Mail : l-ileauxenfants-toutlemonde@orange.fr

Si vous souhaitez devenir bénévole, régulier ou occasionnel, envoyez un mail à toutlemonde.aide@gmail.com.



NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Veziens) : 02 41 64 40 02

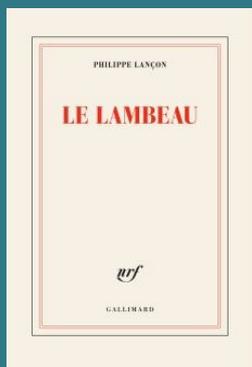
Transport (Cholet Bus) : 02 41 62 65 65

Médecin de garde : 116 117

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS-POMPIERS
112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

39 19 Femmes victimes de violences	119 Enfants en danger
115 SAMU Social	116 000 Disparition d'enfants

Livre du mois



Laissé pour mort lors de l'attentat de *Charlie Hebdo*, l'auteur raconte sa lente reconstruction physique et mentale. Étonnamment optimiste, ce livre est l'un des meilleurs publiés en 2018.



Le sujet nature du mois



Non parfumée, la violette de Rivin est la plus commune de nos violettes. "La pâle violette en son réduit obscur, timide essaye au jour son doux regard d'azur." Théophile Gautier